



CONFERENCE DES MAIRES DU 29/01/2019 RELEVÉ DES DEBATS

Etaient présents :

Mesdames Dewaële-Canouel Clara, Grenier Sylvie, Hoflack Christine, Blandin Danièle, Gidel Sandrine, Guibout Maryvonne, Marc Marie-Noëlle, Coudière Jacqueline, Margueritte Mauricette ;

Messieurs Lecapitaine Michel, Laurent Claude, Mevel Thierry, Berhault Didier, Caillouet Michel, Duguey Bruno, Mesnil Jean-Philippe, Lucas Yves, Mace Eric, Lhermet William, Garcia Louis, Guillemot Jean-François, Noel Michel, Lecoq André, Garigue Jacques, Alimeck Tony, Lefevre Alain, Bacheley Christian, Gieszczyk Jean-René, Blais Norbert, Képa Gérard, Letourneur Raymond, Huet Serge, Goupil Jean-Pierre, Leroux Jean-Claude, Livic Pierre, Marie Jean-Luc, Haghebaert Daniel, Binet Alain, Leboucq Jean-Yves, Dewaële Kévin, Bonne Jean-Louis.

➤ Accueil par Monsieur le Président et présentation du power point (voir en annexe)

Interrogation sur les actions à mener pour cette dernière année de mandat

➤ Intervention de Madame la Directrice Générale des Services

Présentation du constat de Madame Courtois suite à la rencontre d'environ la moitié des maires à la date de la conférence. Attachement des élus pour :

➔ leur paysage patrimonial

➔ le service rendu aux habitants, (service ingénierie, droit des sols, la Dotation Patrimoine et Voirie versée par la Communauté de communes indispensable pour maintenir les investissements)

➔ la conservation de certaines compétences comme le scolaire afin de préserver le lien avec les habitants

➔ le développement de l'économie qui engendre l'accroissement de la population et des services rendus

Les maires souhaitent être associés davantage aux actions communautaires qui se dérouleraient dans leur commune même si celles-ci ne relèvent pas de leur compétence.

Madame Courtois poursuivra la rencontre des maires.

➤ Questions – débat

Monsieur Leteurre

Rappel Axe transversal qu'est le Projet de Territoire
 Comment travailler collectivement ? Besoin de rattachement au Pôle métropolitain
 Comment améliorer les services rendus aux habitants ?
 Que manque-t-il au Pays de Falaise ? Préparation du terrain pour les prochains élus
 Choix du développement économique gagnant car création de l'activité et d'emplois
 et maintien de la population sur le territoire

Monsieur Garigue

Faire une pause sur les investissements et se concentrer sur la finalisation des projets en cours
 Ne pas se précipiter sur de nouvelles compétences
 Ne pas revenir sur le scolaire
 Pause en termes d'imposition : pas de démagogie mais EPCI en meilleure santé
 Mener une réflexion sur le développement d'une pépinière d'entreprises

Monsieur Mesnil

Souhait que Mme Courtois poursuive les rencontres avec les secrétaires de mairie
 Nouvelle Zone Ariana à penser
 Réflexion déjà en cours sur la pépinière d'entreprises
 Organiser la mobilité pour mettre en œuvre les activités (par exemple, mobilité des enfants pour accéder à des services tels que les centres de loisirs, en s'appuyant sur les 4 pôles existants)

Madame Dewaële-Canouel

Réflexions à mener sur :

- le périscolaire et notamment sur les centres de loisirs du Pays de Falaise car plusieurs formes existent aujourd'hui (commune, associations).
- la petite enfance et notamment sur le Relais d'Assistantes Maternelles : doit-il devenir intercommunal ? A noter que la CAF revoit sa politique et demande de plus en plus que l'interlocuteur soit l'intercommunalité.

Monsieur Garcia

Instauration d'une halte-garderie mais au fil du temps, la fréquentation a baissé
 Transport scolaire très coûteux pour les petites communes

Monsieur Caillouet

Question sur le rôle et l'opportunité des micros-régions.

Monsieur Goupil

Les micro-régions retrouveront tout leur rôle avec l'élaboration du PLUI, de même que pour le diagnostic à mener sur les services de télécommunications

Monsieur Leteurtre

Micro-régions ont perdu de leur sens avec une fréquence soutenue des derniers Conseils communautaires

Mais Micro-régions sollicitées à chaque mise en œuvre de réflexions (Projet de territoire par exemple)

Toutes les micro-régions sont représentées au Bureau communautaire

Monsieur Garigue

Echelle Micro-région a permis pour la N°1 d'évoquer les sujets tels que groupements de commande, fusion de communes. Des thématiques ont ensuite été reprises par la commission Mutualisation.

Monsieur Macé

- PSLA : l'objectif est de permettre aux médecins de travailler ensemble (travail sur logiciel commun par exemple)
- CIAS : réflexion à mener. Le but étant de pouvoir mieux répondre à la population la plus pauvre
- Logement d'urgence : besoin de création d'un logement supplémentaire, saturation à Falaise et possibilité de rester maximum 3 mois sauf que délai trop court pour remettre les gens sur les rails.

Madame Dewaële-Canouel

Rappel que logement d'urgence a vocation d'urgence et non pas temporaire. FJT n'a pas la vocation à faire cohabiter plusieurs publics.

Monsieur Dewaële

Présentation du DOB montrera qu'il n'est pas prévu d'augmentation de la fiscalité